



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

AVIS est par la présente donné que conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal adopté, lors de la séance ordinaire du 12 décembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 comme suit :

Date	Jour	Heure
9 janvier	Lundi	19 h 30
13 février	Lundi	19 h 30
13 mars	Lundi	19 h 30
11 avril	Mardi	19 h 30
8 mai	Lundi	19 h 30
12 juin	Lundi	19 h 30
10 juillet	Lundi	19 h 30
14 août	Lundi	19 h 30
11 septembre	Lundi	19 h 30
10 octobre	Mardi	19 h 30
13 novembre	Lundi	19 h 30
11 décembre	Lundi	19 h 30

Donné à Coaticook, ce 14 décembre 2022

La greffière,

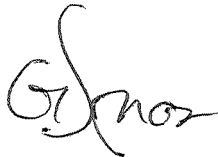
Geneviève Dupras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 14 décembre 2022 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 14 décembre 2022.

Donné à Coaticook, ce 14 décembre 2022.

La greffière,



Geneviève Dupras